PROJET DE DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 07 octobre 2021 ***N° 1.9***
Chrono 14982

Rapporteur ***: Monsieur Anthony BORRÉ***

Service ***:*** **Direction de la Proximité**

Commission : ***1 - CADRE DE VIE, SECURITE, PROXIMITE ET COMMERCE***
3 - FINANCES, RESSOURCES HUMAINES ET ADMINISTRATION GENERALE

Objet : **Participation des habitants à la vie locale - Adoption de la nouvelle charte des Conseils de Territoires au regard de la nouvelle organisation territoriale de proximité de la ville de Nice.**

Mes chers collègues,

Après audition des commissions compétentes,

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment les articles L.2121-29 et L.2143-1,

Vu la loi n° 2002-276 du 27 février 2002 relative à la démocratie de proximité notamment les dispositions de l'article 1,

Vu les délibérations n° 0.6 du 19 décembre 2008 concernant l'adoption de la charte des conseils de quartiers, n° 11.1 du 11 décembre 2009 adoptant le règlement intérieur des conseils de quartiers, n° 11.2 du 20 décembre 2012 sur le renouvellement des conseils de quartiers et n° 4.1 du 18 avril 2014 organisant la proximité en 9 territoires et 9 conseils de quartiers,

Vu la délibération n° 4.1 du 23 juin 2017 adoptant la nouvelle dénomination de conseil de territoire en lieu et place de conseil de quartier et adoptant la charte des conseils de territoires,

Vu la délibération n° 0.2 du 10 juillet 2020, organisant la proximité en 6 territoires,

Vu la délibération n° 1.3 du Conseil municipal du 25 mars 2021 portant modification de la dénomination des territoires de la Ville de Nice,

Considérant que l'organisation de la démocratie de proximité sur le territoire de la Ville de Nice s'articule désormais autour de 6 territoires (Nice Ouest, Collines Niçoises, Cœur de Nice, Hauts de Nice, Rives du Paillon et Nice Historique) qui constituent des entités de vie induites par le développement des quartiers de la Ville de Nice,

Considérant que les périmètres d'action des conseils de territoires sont identiques à ceux des territoires qui portent la même dénomination**,**

PROJET DE DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 07 octobre 2021 ***N° 1.9***
Chrono 14982

Rapporteur ***: Monsieur Anthony BORRÉ***

Service ***:*** **Direction de la Proximité**

Commission : ***1 - CADRE DE VIE, SECURITE, PROXIMITE ET COMMERCE***
3 - FINANCES, RESSOURCES HUMAINES ET ADMINISTRATION GENERALE

Objet : **Participation des habitants à la vie locale - Adoption de la nouvelle charte des Conseils de Territoires au regard de la nouvelle organisation territoriale de proximité de la ville de Nice.**

Considérant qu'il est opportun de structurer les conseils de territoires selon un cadre défini par une charte fixant leurs modalités de fonctionnement dans un objectif de renforcement de la démocratie participative en encourageant le dialogue public,

Considérant que les conseils de territoires sont des lieux de débats et de dialogue entre les élus et la population,

Considérant qu'afin de favoriser cet échange dans l'objectif de porter des projets qui pourraient émerger, chacun de ces conseils de territoires sera présidé par l'élu du territoire concerné dans un souci de meilleure lisibilité, de cohérence et de proximité affirmée,

Considérant que, s'agissant d'instances de démocratie participative, il est proposé d'en ouvrir l'accès au plus grand nombre d'habitants**,** à condition de résider ou de travailler à Nice ou d'être inscrit sur les listes électorales de la ville de Nice ou de celles d'une des communes membres de la Métropole Nice Côte d'Azur,

Considérant que depuis plusieurs années maintenant, la Ville de Nice inscrit dans son budget annuel un budget participatif dédié destiné à financer les projets débattus et approuvés par les citoyens et par les acteurs de terrains (comités et associations de quartier, associations de commerçants, résidents impliqués dans la vie de la cité),

Considérant que le budget alloué en 2021 sera réparti de manière équitable entre les 6 territoires de la ville de Nice,

Considérant qu'il est nécessaire de définir les modalités de fonctionnement de ces conseils de territoires,

Il est proposé au Conseil municipal de bien vouloir :

1. **approuver la nouvelle charte des conseils de territoires et abroger la charte des conseils de territoires adoptée par délibération n° 4.1 du 23 juin 2017,**

2. **autoriser monsieur le Maire ou son représentant à signer toutes les pièces consécutives à l'exécution de la délibération.**